



# SYNDICAT MARNE VIVE

## Rapport d'activités

### ANNEE 2016



*Le ru de Chantereine à Chelles*



*La Marne à Joinville-le-Pont*





## LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2016 aura été marquée par le regroupement des collectivités membres en territoires ou communautés d'agglomération et la redistribution des compétences entre les communes et la Métropole du Grand Paris, conséquences des lois MAPTAM et NOTRe.

C'est dans ce contexte de réorganisation et de réflexion sur les bonnes échelles pour agir en faveur de nos cours d'eau que le Syndicat Marne Vive a mené ses actions :

- Bilan du contrat de bassin 2010-2017 et préparation du contrat 2017-2022 ;
- Adoption du projet de SAGE modifié ;
- Consolidation des objectifs du programme pour le retour de la baignade en Marne ;
- Accompagnement des membres dans leurs projets.

Les projets se multiplient, qu'ils touchent directement la rivière ou plus généralement l'aménagement urbain, la question de l'eau dans la ville demeure une préoccupation majeure et le retour à la baignade un objectif fédérateur.

Cette année encore, le Syndicat de par ses capacités d'études, son savoir-faire, la coordination et la vigilance qu'il exerce sur un territoire en mutation, a montré son utilité et sa pertinence.

Comme l'a indiqué le Préfet MOSIMANN, représentant du Préfet coordinateur de bassin, « au travers de son action de tous les jours, de l'animation du Contrat et du SAGE, le Syndicat joue un rôle de coordination intelligente et active avec savoir-faire et démocratie ».

Les résultats sont très encourageants,

POURSUIVONS TOUS ENSEMBLE NOS EFFORTS !

Le Président,

Sylvain BERRIOS

Maire de Saint-Maur-des-Fossés



# SOMMAIRE

PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	4
LE SYNDICAT MARNE VIVE, FEDERATION D'ACTEURS POUR LA MARNE ET SES AFFLUENTS !.....	4
Objectifs et Missions .....	4
Les membres du Syndicat en 2016 .....	6
Les moyens .....	6
MISSION 1 : ACCOMPAGNER LES MEMBRES ET LES MAITRES D'OUVRAGES.....	7
L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS.....	8
LE CONTRAT DE BASSIN.....	9
MISSION 2 : DEFENDRE LES INTERETS DU TERRITOIRE, DE LA MARNE ET DE SES AFFLUENTS .....	10
L'ANIMATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE .....	10
MISSION 3 : MIEUX CONNAITRE .....	12
MISSION 4 : PARTAGER AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE .....	13
ASPECTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS.....	16
BILAN FINANCIER 2016 DU SYNDICAT MARNE VIVE.....	16
.....	16
BILAN FINANCIER 2016 POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE.....	18
PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES COMITES SYNDICAUX DE 2016 POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE ET LE SAGE MARNE CONFLUENCE .....	20
PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE .....	22
BUREAUX.....	22
COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU .....	22
LES MARCHES SUIVIS EN 2016 POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE.....	24
LES MARCHES SUIVIS EN 2016 POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE .....	24



# PRESENTATION DU TERRITOIRE

## LE SYNDICAT MARNE VIVE, FEDERATION D'ACTEURS POUR LA MARNE

### ET SES AFFLUENTS !

#### Objectifs et Missions

Créé en 1993 à l'initiative de collectivités et d'acteurs du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, le Syndicat mixte Marne Vive a pour **objectif statutaire la reconquête de la qualité de la Marne** et particulièrement de la **baignade**, usage interdit en 1970 dans le Val-de-Marne.

Encadrés à l'ouest par Paris et à l'est par Marne-la-Vallée, les membres du Syndicat ont **mutualisé leurs forces pour bâtir une stratégie, développer des actions pour améliorer la qualité écologique de la rivière**, soumise à de nombreuses pressions urbaines et source de fortes aspirations par les habitants.



En effet, la Marne, sur le territoire, est le support de la navigation commerciale et de loisirs nautiques. Ses berges accueillent, en de nombreux endroits, des cheminements piétons pour des riverains en quête de ressourcement et elles sont souvent marquées par la vie urbaine. Enfin, comme tout espace naturel, la Marne doit pouvoir accueillir une faune et une flore adaptées et supporter les pollutions d'origine urbaine.

La rivière et ses affluents sont donc au cœur d'une mosaïque d'enjeux qui font toute la richesse du

territoire et l'importance de l'élaboration d'une stratégie commune, partagée et concertée.

Figure 1: territoire du Syndicat Marne Vive

Face à tous ces enjeux, dont il entend assurer un équilibre, le Syndicat Marne Vive s'est organisé.

- Dès 1994 il réunit les différents acteurs liés à la rivière et réalise des études de diagnostic
- En 2000, le Syndicat met en œuvre son **Schéma Directeur** : l'objectif baignade est retenu et assure la finalité de l'ensemble des opérations du territoire
- Il élabore un observatoire de la rivière pour sensibiliser aux paramètres indicateurs de la qualité de l'eau
- Sur 2002-2007 : le Syndicat anime un **1<sup>er</sup> contrat de bassin**, programme d'actions pluriannuel pour la Marne que les membres s'engagent à réaliser : 37M€ d'études et de travaux ont été investis dans ce cadre.
- Depuis 2010 : les enjeux se sont renforcés, notamment avec le développement du Grand Paris. Le Syndicat s'engage donc à mettre en œuvre et coordonner deux outils :
  - ◇ **Un 2<sup>ème</sup> contrat de bassin 2010-2015**, ouvert aux villes non membres du Syndicat pour amplifier la dynamique des opérations pour la rivière. Fin 2015, 106 M€ d'études et de travaux ont été engagés pour la Marne et pour le Ru de Chantereine.
  - ◇ **Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence**, pour rassembler tous les acteurs intervenant sur les rivières du territoire, quel que soit leur thème d'actions, et convenir, ensemble, de l'avenir souhaité pour la Marne et ses affluents.

En parallèle et au quotidien, le Syndicat Marne Vive **dispose d'un programme d'études sur la Marne**, afin de mieux la connaître et identifier ses forces et ses vulnérabilités. **Il accompagne également ses membres dans la mise en place de leurs travaux**, il communique sur les résultats obtenus et il suit les grands projets du territoire.

**Le Syndicat Mixte Marne Vive s'engage donc activement pour protéger la Marne et ses affluents tout en tenant compte des aspirations du terrain et des modifications du contexte territorial.**

**Son objectif est de défendre les intérêts multiples de la rivière, avec les acteurs locaux, les services de l'Etat grâce à différents outils : contrat de bassin, SAGE, Plan Paysage, colloque, animations, Big Jump ....**

## Les membres du Syndicat en 2016

Le Syndicat Marne Vive est donc constitué de 12 membres, répartis sur les départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Sa mise en place, en 1993, a été basée, dès son origine, sur la logique de bassin versant, stratégie reconnue pour son efficacité d'actions en faveur de la reconquête de la qualité des milieux aquatiques.

Chaque membre a élu en son sein des titulaires et des suppléants pour siéger au Comité Syndical. Un Bureau est également constitué, M. Sylvain BERRIOS, Député-Maire de Saint-Maur en est le Président. Les fonctions des élus sont gratuites.

1. Bonneuil-sur-Marne	Mme Annie MARGUERITE Mme Nathalie ANDRIEU
2. Bry-sur-Marne	M. Vincent PINEL M. Jean Pierre ARNAULT
3. Champigny-sur-Marne	Mme Caroline ADOMO Mme Chrysis CAPORAL
4. Gournay-sur-Marne	Mme Agnès PONCELIN M. Éric FLESSELLES
5. Joinville-le-Pont	M. Pierre MARCHADIER M. Jean Jacques GRESSIER
6. Saint-Maur-des-Fossés	M. Sylvain BERRIOS Mme Jocelyne JAHANDIER
7. Villiers-sur-Marne	Mme Martine MARTI M. Daouda DIAKITE
8. Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne <i>(pour le compte des villes de Brou, Chelles, Courtry et Vaires)</i>	M. Jacques PHILIPPON M. Jacqui CUISINIER M. Jean Paul BOURRE Mme Nathalie DESROUSSEAUX
9. Établissement Public Territorial 10 : Paris Est Marne et Bois : <i>(pour le compte des villes de Nogent, Le Perreux, Saint-Maurice, Charenton)</i>	M. Alain GUETROT M. Jean Jacques PASTERNAK Mme Gabriela KADOUCH M. Alain PAVIE
10. Établissement Public Territorial 11 : Grand Paris Sud Est Avenir <i>(pour le compte des villes d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes)</i>	M. Bruno HELIN M. Yvan FEMEL
11. Ports de Paris, Agence Seine Amont à Bonneuil	M. Éric FUCHS Mme Sophie MANCA
12. Chambre de Métiers et d'Artisanat du Val-de-Marne	Mme la Présidente M. Benjamin CAPOULUN

L'équipe administrative et technique est composée de 4 personnes, dont 2 agents mis à disposition gratuitement par la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

### Les moyens

2 ingénieurs (animation du contrat de bassin et du SAGE Marne Confluence),  
1 adjointe administrative (mise à disposition à temps plein - 100 % - par la ville de Saint-Maur-des-Fossés),  
1 chargée de mission auprès du Président (mise à disposition à temps partiel - 10 % - cadre de la ville de Saint-Maur-des-Fossés).

## MISSION 1 : ACCOMPAGNER LES MEMBRES ET LES MAITRES D'OUVRAGES

Sur le territoire défini par le périmètre du SAGE Marne Confluence de nombreux projets existent. En 2016 la réorganisation territoriale, issue des lois MAPTAM et NOTRe a redessiné le territoire et redistribué les compétences. Le bassin versant concerne aujourd'hui également 5 établissements publics territoriaux et une communauté d'agglomération :

- EPT 1 : Paris
- EPT 8 : Est Ensemble
- EPT 9 : Grand Paris Grand Est
- EPT 10 : Paris Est Marne et Bois
- EPT 11 : Grand Paris Sud Est Avenir
- CA Paris Vallée de la Marne

Fort heureusement, malgré de nombreuses interrogations, les projets se sont poursuivis et le Syndicat Marne Vive les a suivis à différents titres.



**Syndicat Marne Vive**  
Animation d'outils  
pour le territoire

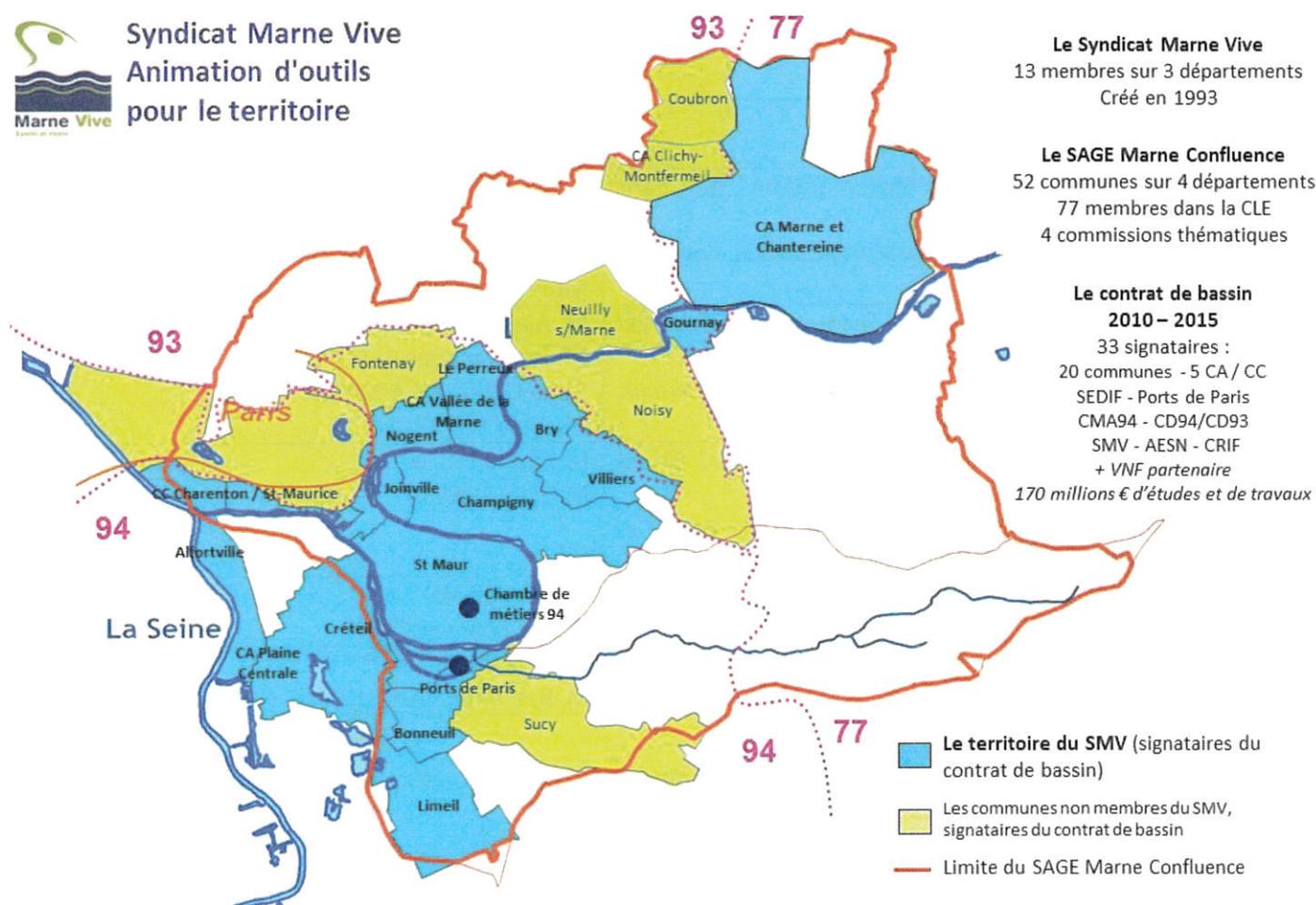


Figure 2: La carte des outils du Syndicat

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En 2016, le Syndicat a poursuivi son appui aux porteurs de projets. Il prend différentes formes suivant les besoins du maître d'ouvrage et peut traiter de thématiques variées. L'accompagnement du Syndicat s'avère souvent décisif pour :

- sensibiliser et convaincre de l'utilité des actions ;
- s'assurer des conditions techniques, administratives, financières pour démarrer l'opération ;
- accompagner, orienter et défendre le projet tout au long de son processus.

Ainsi, en 2016, le Syndicat a apporté son soutien à 8 projets de restauration écologique de berges, à savoir :

- l'île Fanac à Joinville-le-Pont : soutien au cadrage et au suivi des bureaux d'études, appui à la tenue du comité de pilotage, lien avec les financeurs et Voies Navigables de France ;
- le bras du Chapitre à Créteil : mise à disposition de données environnementales, éclairages sur le projet initial vis-à-vis des enjeux de la Marne, participation au comité de pilotage ;
- les berges amont du Port de Bonneuil et le site du « Bec de Canard » : présentation des enjeux écologiques de ces sites dans les instances de concertation du Port, conseils et soutien pour la bonne prise en compte de ces enjeux dans les études et les dossiers ;
- l'île des Loups à Nogent-sur-Marne : visite de site pour une éventuelle mise à jour du diagnostic, relations avec la Ville ;
- le bras de Gravelle à Saint-Maurice : visites de sites et échanges réguliers avec les services pour évaluer l'avancement du programme du schéma d'aménagement ;
- le bras de Polangis à Joinville-le-Pont : analyse du dossier soumis à enquête publique et conseils pour la bonne prise en compte de ces enjeux dans les études et les dossiers ;
- les berges de Gournay : appui au suivi de l'instruction du dossier par les services de la police de l'eau et lien avec les financeurs
- participation à des réflexions sur la gestion écologique des îles à Saint-Maur et sur les procédures et les moyens à mettre en place.

Ce soutien a également été porté pour les 2 autres sites, basés à Noisy-le-Grand et Neuilly-sur-Marne (non membres mais signataires du contrat de bassin).

Enfin, un suivi a également été mené sur 2 schémas directeurs d'assainissement : Saint-Maurice et Noisy-le-Grand (non membre mais signataire du contrat de bassin).

*Les berges du Port de Bonneuil et le Bec de Canard*



*Le bras de Gravelle*



Le Syndicat a poursuivi son engagement auprès de ses membres en leur proposant une « boîte à solutions techniques » pour réintroduire de la biodiversité typique des bords de Marne, sur des berges très contraintes. L'exemple des berges d'Alfortville a constitué le site des réflexions, qui ont ensuite été partagées avec les autres membres, Voies Navigables de France, l'IAU, l'Agence de l'eau, etc. Enfin, une campagne de nettoyage des déchets flottants a été menée au cours de l'été.

## LE CONTRAT DE BASSIN

L'année 2016 a été consacrée à la réalisation du bilan du contrat 2010-2015 « pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne » et à l'établissement des bases d'un nouveau contrat dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Marne Confluence.

### Le bilan du contrat de bassin 2010-2015

Prévu contractuellement par l'Agence de Seine Normandie et la Région Ile-de-France, co-financeurs de l'animation et des actions du contrat, il a vocation à dresser un bilan technique et financier des actions, suivre l'état de la qualité des rivières sur les 6 années du contrat, apprécier l'impact du contrat sur la dynamique des acteurs vis-à-vis des enjeux liés à l'eau.

Le contrat a regroupé 33 signataires répartis sur 4 départements pour une population de l'ordre de 935 000 habitants.

Ce sont 110 actions sur les 140 inscrites qui ont pu être achevées ou engagées, et 106 millions d'euros investis sur 6 ans (83% des montants prévisionnels inscrits) témoignant :

- de la tenue des engagements pour l'assainissement malgré un contexte institutionnel en pleine évolution ;
- de la mobilisation croissante pour les opérations de renaturation et de restauration des milieux aquatiques.

Pour l'outil contrat en lui-même, les enquêtes font ressortir l'intérêt pour les signataires de bénéficier d'une aide au montage de projets, de l'accès à une animatrice pour l'accompagnement et la diffusion d'information mais également d'un lieu d'expression et de partage d'expérience sur la gestion de l'eau.

Le bilan du contrat sera formellement finalisé et acté en 2017.

### Les perspectives : un nouveau contrat pour le futur ?

Les enjeux sont de poursuivre les opérations engagées, renforcer l'action sur la reconquête écologique des cours d'eau, poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement et agir pour maîtriser la qualité des rejets (sécuriser la qualité par temps sec, améliorer la qualité par temps de pluie) tout en assurant la mise en œuvre des objectifs du SAGE Marne Confluence.

Pour que le nouveau contrat 2017-2022 puisse assurer une déclinaison du SAGE Marne Confluence, il faut que

- le contrat présente un intérêt partagé pour les différents maîtres d'ouvrage
- l'échelle du contrat soit portée au périmètre du SAGE pour gagner en cohérence et efficacité
- les financeurs partagent les objectifs et les actions à inscrire
- la structure porteuse soit renforcée afin d'assurer un accompagnement et une animation à la hauteur des enjeux.

Le nouveau contrat sera finalisé courant 2017.

## MISSION 2 : DEFENDRE LES INTERETS DU TERRITOIRE, DE LA MARNE ET DE SES AFFLUENTS

### L'ANIMATION DU SAGE MARNE CONFLUENCE

Le 18 décembre 2015, la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Marne Confluence arrête le projet de SAGE Marne Confluence. Fruit d'un travail de co-rédaction intense, il traduit la stratégie du SAGE – « Un engagement pour faire de l'eau et des milieux un atout pour le développement du territoire » – sous forme d'objectifs partagés, de dispositions et de règles communes. Le SAGE entrait alors en phase de consultation. En 2016, un autre chantier phare issu du SAGE a été engagé : l'élaboration du Plan des paysages de l'eau Marne Confluence, lauréat de l'appel à projet national « Plans de paysage 2015 » du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

#### ❖ Le projet de SAGE, en consultation !

Organisée au 1<sup>er</sup> semestre 2016, la consultation des personnes publiques a permis de poursuivre les échanges sur le projet de SAGE. 29 avis ont ainsi été formulés, en grande majorité favorables, qui ont conduit à des ajustements utiles pour préciser certains contenus et proportionner les objectifs aux enjeux. Un projet de SAGE modifié a ainsi été adopté à l'unanimité par la CLE le 18 novembre 2016.



CLE du 18/11/2016

Les principaux objectifs du SAGE tels que le retour de la baignade en Marne à l'horizon 2022, la gestion des eaux pluviales à la source et la préservation des zones humides ont été réaffirmés lors de ce vote. Le projet de SAGE sera soumis en 2017 à enquête publique, ultime étape avant son approbation finale.



Le comité de rédaction au travail

La Commission Locale de l'Eau a été réinstallée et un nouveau bureau élu le 17 juin 2016.

## Le Plan paysage Marne Confluence, c'est parti !

En juin 2016, le Syndicat Marne Vive s'est attaché les services d'un **groupement pluridisciplinaire** pour accompagner l'élaboration du Plan paysage Marne Confluence. Ayant pour objectif de **faire connaître et de valoriser les paysages de l'eau** dans les territoires et dans les projets, le Plan paysage mobilise des acteurs ayant différentes sensibilités : des paysagistes, des écologues, des hydrologues, des urbanistes, etc. Pour lancer cette démarche fédératrice et intégratrice, des **visites de terrain** ont été organisées en septembre et octobre 2016, qui ont regroupé une soixantaine d'acteurs.

Une étudiante paysagiste a également effectué un **stage de 3 mois** au sein du Syndicat. Elle a étudié la prise en compte de l'eau et des paysages dans les documents d'urbanisme du territoire.



Visites de terrain – 6 septembre, 7-8 octobre 2016

## ❖ La mise en œuvre du SAGE, ça se prépare.

Le SAGE n'est certes pas encore approuvé, mais les acteurs commencent déjà à anticiper son entrée en vigueur. Ainsi, le Syndicat a pu valoriser auprès d'un nombre croissant de collectivités, mais aussi d'aménageurs, les données issues du SAGE ainsi que les principes qu'il fixe. C'est le cas notamment de l'inventaire des zones humides, réalisé en 2014-2015.

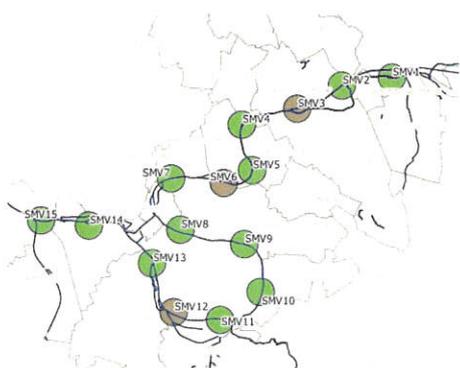
### LES AVIS SUR LES PROJETS

L'attention historique portée sur les cours d'eau et les milieux aquatiques ainsi que les objectifs du SAGE, permettent d'examiner les projets en préparation sur le territoire à la lumière du PAGD et du règlement, dans l'attente de la mise en application du SAGE, afin de sensibiliser les porteurs de projets.

Des avis ont été émis sur :

- Le dossier d'enquête publique de restauration des berges amont de Ports de Paris
- Le dossier d'enquête publique pour le dragage et l'aménagement du canal de Polangis
- Le dossier d'autorisation loi sur l'eau de l'aménagement du pont de Nogent
- Le Plan Local d'Urbanisme de Gournay sur Marne

### MISSION 3 : MIEUX CONNAITRE



Carte des sites de prélèvements 2015



Carte caractérisant le fonctionnement de l'assainissement

Les études sur la rivière et ses affluents, les échanges avec les services opérationnels et les chercheurs permettent d'enrichir les connaissances du Syndicat et structurer ses études

#### Le fonctionnement des réseaux d'assainissement

En 2015 ont eu lieu les prélèvements en Marne sur 15 stations, réparties tous les 2,5 km de Marne, et 2 mesures par semaine du 15 juin au 15 septembre : des données précises et inédites pour le territoire !

Un premier travail d'analyse et de cartographie a été réalisé en 2015 puis poursuivi en 2016 afin d'identifier les bassins d'apport des rejets et apprécier la connaissance des réseaux d'assainissement et de leur fonctionnement.

Ce travail, réalisé grâce à des étudiants, a permis de mieux identifier les besoins et préparer les bases d'une étude à réaliser en 2017 en accompagnement d'une nouvelle campagne de mesure bactériologique en rivière.

## La qualité de la Marne (et de la Seine) pour rétablir la baignade

Le travail du syndicat a notamment porté sur la mise en place d'un dispositif d'études et d'échanges afin de mieux connaître et comprendre la qualité bactériologique de la Marne et en identifier les origines.

Pour accompagner le Syndicat, deux chercheurs ont été associés à ce travail pour interpréter les résultats des campagnes 2015 de mesures en Marne. En parallèle le « comité de pilotage baignade » mis en place dès 2014 a été réuni le 8 décembre 2016 afin de coordonner les différentes études en cours et valider le dispositif proposé par le Syndicat pour l'année 2017.

Par ailleurs, dans le cadre des groupes de travail mis en place par la Préfecture de Région et la Ville de Paris pour la création de baignades pérennes, le syndicat contribue à trois groupes thématiques. Il a notamment participé aux comités techniques des études de la Ville de Paris et du SIAAP menées en 2015 et 2016 sur la modélisation de la qualité de la Seine et de la Marne.

## Les acteurs de l'eau en Région Ile-de-France et leurs travaux

Membre fondateur de l'association ARCEAU, le syndicat participe à plusieurs groupes de travail. Que ce soit sur les techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales, les petites rivières ou les normes et les usages, ces groupes de travail permettent un échange entre praticiens et chercheurs avec une volonté très marquée d'accompagner avec pragmatisme la dynamique à l'œuvre de la Région Ile-de-France en matière de gestion du petit et du grand cycle de l'eau.

## MISSION 4 : PARTAGER AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

*L'organisation ou la participation à des manifestations permet au Syndicat Marne Vive de rencontrer les élus, les associations, les habitants et d'échanger, ensemble, sur la Marne et sur nos interrogations et nos attentes respectives.*

## L'organisation avec la Métropole du Grand Paris du colloque « GEMAPI : enjeux et gouvernance » les 6 et 7 juillet 2016



Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Sylvain Berrios, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué à la GEMAPI et Président du Syndicat Marne Vive, Jean-François Carencu, Préfet de Région Île-de-France, Préfet de Paris, invitaient à s'interroger sur « Comment gérer demain nos rivières sur le territoire de la Métropole du Grand Paris ? »

Sur 2 jours plus de 200 personnes sont venues écouter et poser des questions aux intervenants qui étaient venus expliquer les nouveaux textes issus des lois MAPTAM et NOTRe ou présenter leurs pratiques au quotidien en matière de protection contre les inondations et de gestion des milieux aquatiques.

Sylvain Berrios Président du Syndicat Marne Vive accompagné du Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier

## La 11<sup>ème</sup> édition du BIG JUMP

La 11<sup>ème</sup> édition du Big Jump, le dimanche 10 juillet 2016, a directement suivi le colloque GEMAPI. Elle était coordonnée avec l'animation locale « Happy » portée par la commune de Saint-Maur pour inviter les habitants à redécouvrir les bords de Marne dans une ambiance familiale et sécurisée (circulation voiture interdite sur les quais à cette occasion).

Près de 400 participants ont pu profiter de baptême de canoë, de paddle, de sorties en bateaux avec l'association au Fil de l'Eau. Sur les stands, les partenaires de l'évènement ont pu apporter de nombreux renseignements sur leurs actions et la qualité de la rivière.

L'édition 2016 du Big Jump



L'occasion une nouvelle fois d'échanger sur la volonté de retrouver la qualité de baignade de l'eau de la Marne et de sensibiliser aux actions individuelles qui, au côté de stratégie de territoire comme le SAGE, contribuent à y parvenir.

## La participation au centenaire du Port de Bonneuil



A l'occasion du centenaire du Port de Bonneuil, le Syndicat a tenu un stand présentant ses activités et le SAGE Marne Confluence.

## La participation aux rencontres internationales de l'itinéraire Culturel Européen



Partenaire de l'ICE, le Syndicat au travers du SAGE et de ses membres suit le projet. Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2016 des rencontres se sont tenues dans le cadre d'un colloque international organisé par le CDT94 et l'IREST « Rivières et métropoles européennes, inventions, et développement d'un espace de (re)conquêtes ».

Le Syndicat a pu présenter son travail sur la baignade en rivière urbaine et commenter une visite du territoire

## La participation au festival « Les voiles de Nogent »



Les 28 et 29 mai, le Syndicat a participé au regroupement d'embarcations historiques sur les bords de Marne et il a pu apporter au public des informations sur la qualité de la Marne, sa faune, sa flore et bien sûr, sur la baignade.

## La conception de panneaux sur le SAGE

**CE QUE LE SAGE VA CHANGER**

**2022 OBJECTIF BAINNADE**

**LE SAGE SE JETTE À L'EAU POUR LA BAINNADE**

Les baignades en bords de Marne sont inscrites dans nos mémoires. Elles évoquent des moments de détente et de convivialité. Pour les retrouver, le SAGE ampute la démarche collective de recueillir de la qualité des eaux qui commence à donner des résultats.

Pour être retrouvée, la baignade, interdite depuis 1970, demande une nouvelle autorisation préfectorale. Une réflexion est donc engagée, au travers du SAGE, avec l'Etat et les collectivités locales pour identifier des futurs sites de baignade et définir les conditions sanitaires et de sécurité adaptées.

**CHANGEMENT DE CULTURE, CHANGEMENT DE PRATIQUES**

Comment limiter les pollutions par les eaux de pluie qui se ruissellent directement dans la Marne ou dans ses affluents? Pour le SAGE, les solutions sont à trouver à la source, là où l'eau ruisselle, sur les toits, les routes, les parkings... Limiter l'imperméabilisation des sols, favoriser l'infiltration naturelle de l'eau là où elle tombe et lorsqu'on n'est pas possible, gérer les eaux pluviales par des techniques adaptées doivent concourir à supprimer ou réduire les rejets d'eau pluviales. Des changements de pratiques qui supposent aussi de penser autrement l'aménagement des villes.

**LE RÉGLEMENT DU SAGE**

Les articles 1 et 2 du règlement contiennent à valoriser l'eau dans le site en insistant sur la gestion des eaux pluviales à la source.

**VERS UNE QUALITÉ DE TOUTES LES EAUX**

Avec tous les acteurs et usagers, le SAGE cherche à maîtriser les pollutions rejetées dans la Marne et ses affluents, notamment lorsqu'il pleut. Pour cela il assure, en lien avec les différents gestionnaires d'assainissement, un meilleur raccordement des habitations et des entreprises au réseau d'assainissement et sa rénovation dans des secteurs prioritaires. Des contrôles et des masses en conformité plus nombreux sont ainsi prévus. Il est de la responsabilité de chacun (collectivité, particulier, entreprise) de veiller au bon fonctionnement de son assainissement. Les pesticides autres sont responsables de pollutions. Le SAGE vise à réduire puis stopper leur utilisation, en particulier dans les zones non agricoles. Les communes doivent s'engager à tous les jardiniers amateurs, avec les programmes « Zero phyto » qui seront mis en place dans tous les espaces publics d'ici 2022.

**PRÉSERVER LA MARNE, DONC NOTRE EAU POTABLE**

2 millions de franciliens boivent l'eau de la Marne. Elle est produite grâce à des installations performantes qui assurent sa qualité et assurent sa distribution. Pour garantir cette responsabilité particulière d'alimentation en eau potable, le SAGE veille à la préservation de la Marne et la proège, comme ses affluents, des pollutions.

Réalisation d'une exposition sur le projet de SAGE Marne Confluence afin de partager ce projet avec le plus grand nombre, notamment à l'occasion de l'enquête publique prévue en 2017.

**POUR ALLER PLUS LOIN** Voir le Plan d'Aménagement et de Gestion d'Urbain (PAGU) du SAGE.

**OBJECTIF GÉNÉRAL 1**  
Assurer l'implication des acteurs de l'eau, des riverains et des collectivités locales dans la dynamique de développement à long terme de la territoire Marne Confluence.

**OBJECTIF GÉNÉRAL 2**  
Améliorer la qualité de toutes les eaux de territoire Marne Confluence, de façon à permettre le retour de la baignade en Marne en 2022, sécuriser la production d'eau potable et atteindre les objectifs DCE.

Marne Vive logo, eau de Seine logo, and Île de France logo.

le site internet [www.marne-vive.com](http://www.marne-vive.com) -

Le site internet du Syndicat Marne Vive a été régulièrement mis à jour.

## ASPECTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

### BILAN FINANCIER 2016 DU SYNDICAT MARNE VIVE

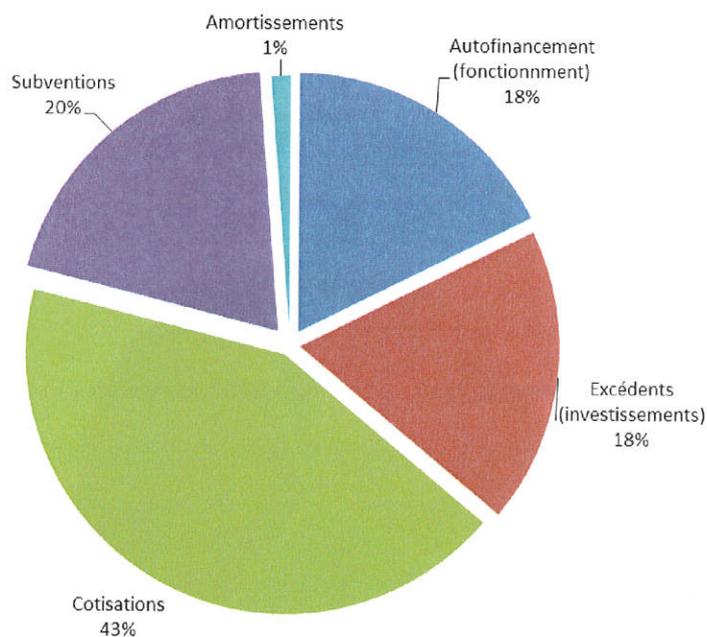
		Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	Cotisations / Subventions	258 948,03€	5 023,45€	413 032,63€
	Autofinancement/excédent	72 973,66€	76 087,49€	
Dépenses		267 399,90€	0,00€	267 399,90€

#### 1. DETAILS DES RECETTES REALISEES EN 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Cotisations des membres	176 911,53 €
Subventions (dossiers et cellule d'animation)	82 036,50 €
Autofinancement	72 973,66 €
<b>A – Total recettes fonctionnement</b>	<b>331 921,69 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Amortissements	5 023,45 €
Excédents	76 087,49 €
<b>B – Total dépenses d'investissement</b>	<b>81 110,94 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2016</b>	<b>413 032,63 €</b>

#### BUDGET 2016 – REPARTITION DES RECETTES

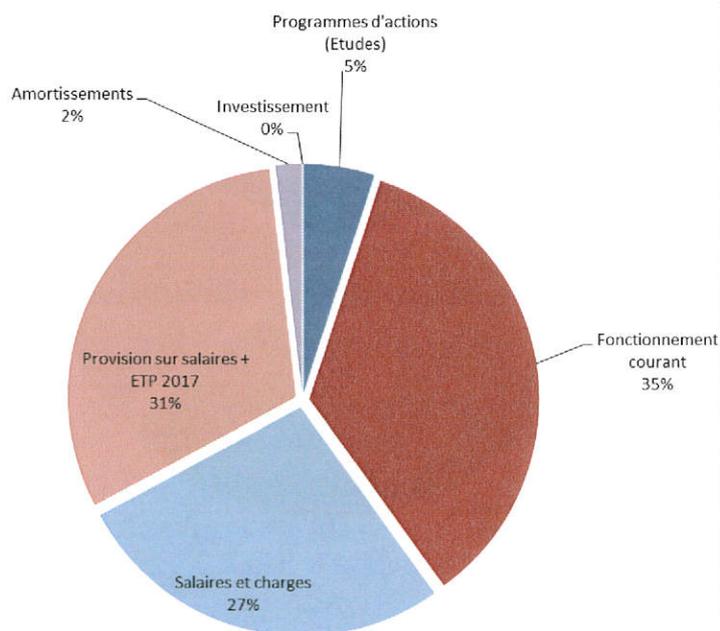
(Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées)



## 2. DETAILS DES DEPENSES REALISEES EN 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Programme d'actions (Etudes)	13 360,00 €
Prestations de services	10 725,40 €
Matériel, fournitures, petits équipements et divers	5 155,11 €
Location (machine à affranchir, salle, véhicule)	622,23 €
Loyers et charges des locaux	1 597,50 €
Assurance	509,33 €
Documentation générale et technique	466,00 €
Frais de colloques	1 628,00 €
Honoraires	2 108,60 €
Indemnités aux comptable et régisseur	98,88 €
Annonces et insertions	238,12 €
Voyages et déplacements	2 150,00 €
Missions et réception	18 457,76 €
Affranchissements	1 444,05 €
Participation sociale	250,39 €
Participations SAGE, ARCEAU,	48 375,00 €
<b>Sous total</b>	<b>107 186,37 €</b>
Salaires et charges salariales	69 074,82 €
Stagiaire	3 315,26 €
<b>Sous total</b>	<b>72 390,08 €</b>
Amortissements	5 023,45 €
Provisions sur salaires	82 800,00 €
<b>A – Total dépenses fonctionnement</b>	<b>267 399.90 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Matériel et mobilier	0,00 €
<b>B – Total dépenses d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2016</b>	<b>267 399.90 €</b>

### BUDGET 2016 – REPATITION DES DEPENSES (Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées)



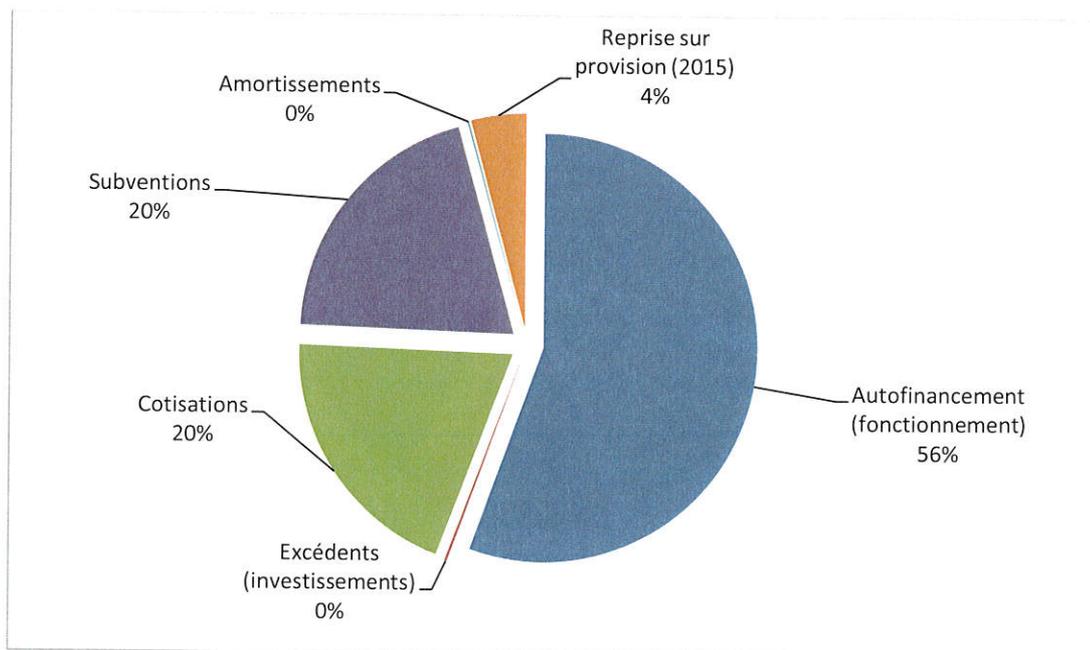
## BILAN FINANCIER 2016 POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Recettes réelles	258 105,64 €	560,00 €	584 437,97 €
Autofinancement/excédent	324 646,78 €	1 125,55 €	
Dépenses réelles	379 891,97 €	- €	379 891,97 €

### 1. RECETTES REALISEES DU SAGE EN 2016 (AVEC AUTOFINANCEMENT)

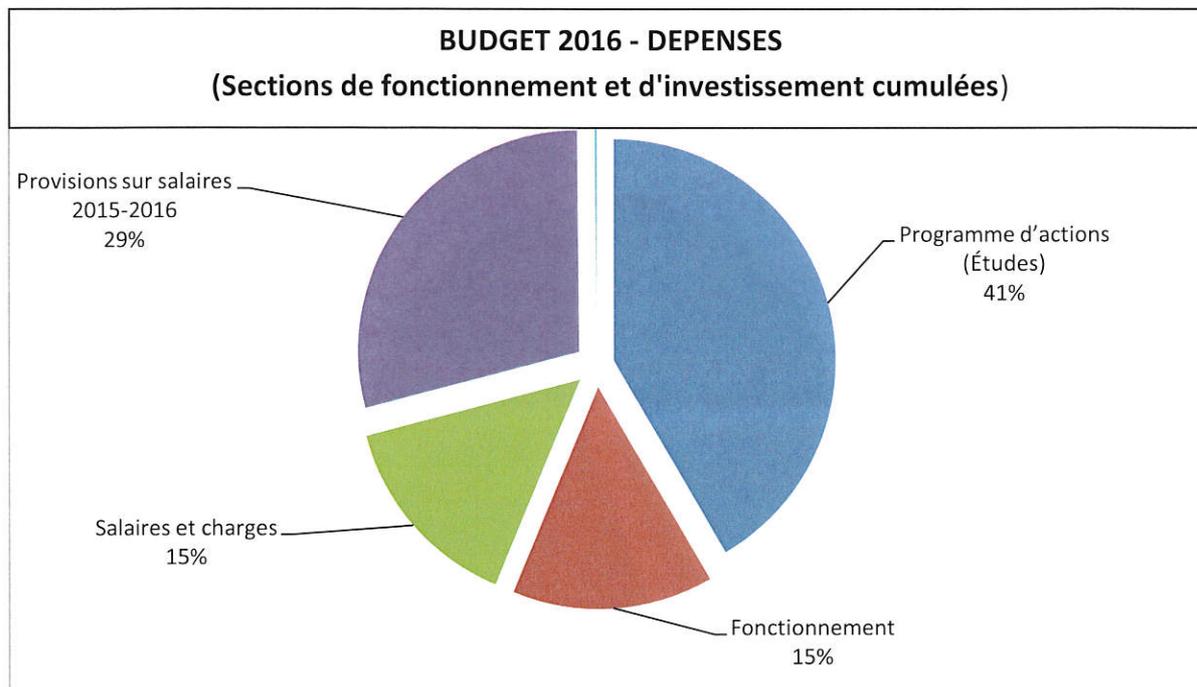
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Participations membres	70 088,49 €
Participation SMV	45 875,00 €
Subventions (études et cellule d'animation)	117 577,15 €
Reprise sur provision 2015	24 565,00 €
Autofinancement	324 646,78 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Excédents (investissement)	1 125,55€
Amortissement	560,00€
<b>TOTAL DES RECETTES REALISEES EN 2016</b>	<b>584 437,97€</b>

### BUDGET 2016 – RECETTES (Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées)



## 2. DÉTAIL DES DÉPENSES DU SAGE MARNE CONFLUENCE RÉALISÉES EN 2016

Programme d'actions (Études)	158 059,89 €
Prestations de services	3 968,74 €
Matériel, fournitures, petits équipements et divers	1 536,37 €
Location (machine à affranchir)	622,22 €
Loyers et charges des locaux	1 597,50 €
Assurance	146,32 €
Documentation générale et technique	475,00 €
Frais de colloques	2 500,00 €
Honoraires	10 260,00 €
Annonces et insertions	864,00 €
Frais transport	979,99 €
Mission et réception	1 200,00 €
Affranchissements	3 230,62 €
Participations diverses	28 315,39 €
<b>Sous total</b>	<b>213 756,04 €</b>
Salaires et charges salariales	53 732,31 €
Stagiaire	1 843,62 €
<b>Sous total</b>	<b>55 575,93 €</b>
Provisions sur salaires	110 000,00 €
Amortissements	560,00 €
<b>A – Total dépenses fonctionnement</b>	<b>379 891,97 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	
Matériel et mobilier	0,00 €
<b>B – Total dépenses d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REALISEES EN 2016</b>	<b>379 891,97 €</b>



# PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES COMITES SYNDICAUX DE 2016 POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE ET LE SAGE MARNE CONFLUENCE

## Comité syndical du 11 mars 2016

- Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 8 octobre 2015
- Approbation du principe de révision des statuts et du calcul des cotisations pour l'exercice 2017
- Approbation des cotisations pour l'exercice 2016
- Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2016 du budget principal du Syndicat Marne Vive et du budget annexe du SAGE Marne Confluence
- Approbation de la contribution financière du Syndicat Marne Vive au SAGE Marne Confluence pour l'exercice 2016
- Approbation du renouvellement de l'adhésion de soutien à l'Association « ARCEAU » pour l'année 2016
- Approbation du règlement intérieur des marchés publics du Syndicat
- Approbation du principe de lancement de marchés relatifs à l'organisation d'un colloque
- Approbation du principe de lancement d'un marché public relatif à l'évaluation de la qualité de la Marne sur la période 2010-2015

## Comité syndical du 8 avril 2016

- Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 11 mars 2016
- Approbation des cotisations des établissements publics territoriaux pour l'exercice 2016 Approbation de l'affectation provisoire du résultat de l'exercice 2015 du budget principal Marne Vive et du budget annexe du SAGE Marne Confluence
- Approbation du budget primitif pour l'exercice 2016 (budget principal Marne Vive et budget annexe Sage Marne Confluence)
- Approbation du programme d'actions Marne Vive 2016
- Approbation du rapport d'activités du Syndicat pour l'année 2015
- Approbation du rapport d'activités 2015 de la cellule d'animation
- Approbation des modalités de participation à l'édition 2016 du Big Jump
- Avis sur le projet de SAGE Marne Confluence
- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gournay-sur-Marne :
- Avis sur le dossier d'enquête publique de restauration des berges amont de Ports de Paris :
- Avis sur le dossier d'enquête publique pour le dragage et l'aménagement du canal de Polangis
- Avis sur le dossier d'autorisation « Loi sur l'Eau » de l'aménagement du Pont de Nogent
- Désignation du représentant du Syndicat Marne vive pour siéger à la Commission Locale de l'Eau (CLE)
- Approbation de l'adhésion à la charte de biodiversité d'Ile-de-France
- Renouvellement de l'adhésion au Cluster « eau-milieus-sols » pour l'année 2016

## Comité syndical du 3 juin 2016

- Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 8 avril 2016
- Approbation de la convention relative aux aides régionales apportées à la cellule d'animation pour un contrat de trame verte et bleue pour Marne Confluence
- Avis sur les comptes de gestion du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2015
- Approbation des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2015, le président ayant quitté la séance
- Approbation des affectations définitives du résultat du budget principal et budget annexe de l'exercice 2015
- Approbation du nouveau montant de la contribution financière du Syndicat au SAGE Marne Confluence pour l'année 2016
- Approbation de la décision modificative n°1 de l'exercice 2016
- Approbation de la création d'un poste d'ingénieur principal
- Approbation de l'attribution du MAPA 2016-SAGE01 « Élaboration du Plan de Paysage »

### **Comité syndical du 5 décembre 2016**

- Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 3 juin 2016
- Approbation de la décision modificative n°2 de l'exercice 2016
- Approbation de la demande d'aides financières pour le poste d'animation du Contrat de bassin pour l'année 2017
- Approbation de la demande d'aides financières pour le poste d'animation du SAGE Marne Confluence pour l'année 2017
- Approbation de la suppression d'un poste d'ingénieur
- Approbation de la modification du tableau des effectifs du personnel
- Information – Avancement du bilan-évaluation du Contrat de bassin 2010-2015 et réflexions autour d'un futur contrat
- Information – Avancement du projet de baignade en Marne
- Approbation de la demande d'aides financières pour la réalisation de la phase d'enquête publique sur le projet de SAGE Marne Confluence
- Approbation de l'avenant n°1 au marché « Rédaction des produits du SAGE et Évaluation environnementale »

# PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DU BUREAU ET DE LA CLE DU SAGE MARNE CONFLUENCE

## BUREAUX

### Bureau de la CLE jeudi 13 octobre 2016

- Validation du projet de sage modifié a soumettre a la CLE
- Priorités d'intervention pour préparer la mise en œuvre du SAGE
- Éléments de budget et de programme d'actions 2017 du sage
- Demandes de subventions pour la cellule d'animation 2017 du SAGE
- Contribution du sage marne confluence a l'adaptation au changement climatique
- Stratégie locale de gestion du risque inondation « Métropole francilienne »
- Projets de cartographie des cours d'eau
- Validation du projet d'ordre du jour de la CLE du 18 novembre 2016

## COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU

### CLE du 17 juin 2016 en Préfecture de Créteil : installation de la CLE

- Élection du Président de la CLE
  - M. Sylvain BERRIOS (Syndicat Marne Vive) Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Marne Confluence
- Élection des Vice-présidents
  - Mme Catherine BARATTI-ELBAZ – Ville de Paris
  - Mme Michèle CLAVEAU – Noisy le Grand
  - M. Laurent DILOUYA – Chelles
  - M. Didier GUILLAUME – Conseil Départemental du Val-de-Marne
- Élection des Présidents des Commissions Thématiques
  - Commission « Préservation des milieux naturels » : M. Hocine OUMARI, Syndicat Mixte d'Aménagement du Morbras (SMAM)
  - Commission « Conciliation des Usages » : M. Laurent CHERY DROUET, Comité Départemental du Canoë-kayak du Val-de-Marne (CDCK 94)
  - Commission « Eau dans l'aménagement urbain » : M. Belaïde BEDREDDINE, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis (CD 93)
  - Commission « Rivières de qualité pour le territoire » : M. Patrick DOUET, Etablissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Sud Est Avenir
- Élection des représentants du collège des « Usagers »
  - Association R.E.N.A.R.D
  - Comité départemental d'aviron du Val de Marne
  - Association Au Fil de l'Eau
- Approbation du procès verbal de la CLE du 18 décembre 2015
- Information – Bilan de la consultation des personnes publiques et organismes consultes sur le projet du SAGE
- Approbation du rapport de la cellule d'animation 2015 du SAGE Marne Confluence

## CLE du 18 novembre 2016 à Saint Maur des Fossés

- Approbation de l'ordre du jour de la CLE du 18 novembre 2016
- Adoption du procès-verbal de la séance de la CLE du 17 juin 2016
- Présentation puis adoption du projet de SAGE modifié
- Priorités d'intervention pour préparer la mise en œuvre du SAGE
- Éléments de budget et de programme d'actions 2017 du SAGE
- Demande de subventions pour la cellule d'animation 2017 du SAGE
- Contribution du SAGE Marne Confluence à l'adaptation au changement climatique
- Avis sur la Stratégie locale de gestion du risque inondation « Métropole francilienne »
- Avis sur le projet de cartographies des cours d'eau de Seine-et-Marne et de Paris proche couronne
- Information – Bilan/Évaluation du contrat de bassin Marne Confluence 2010-2015
  - Étude d'élaboration du « Plan de paysage Marne Confluence »
  - Baignade en Marne et en Seine : réflexions en cours
  - Communication
  - Interventions de l'animateur du SAGE
  - Projet d'itinéraire culturel européen des bords de Marne
  - Plan départemental de l'eau (PDE) de Seine-et-Marne
  - Évolution des dispositifs législatifs et réglementaires et des relations institutionnelles
  - Association ARCEAU

## LES MARCHES SUIVIS EN 2016 POUR LE SYNDICAT MARNE VIVE

Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2016	Aide financière
Campagnes de nettoyage des berges	6 250,00 €	2016	AFE	6 250,00 €	0
Expertises cartographiques	7 110,00 €	2016	HYDROSPHERE	7 110,00	0

## LES MARCHES SUIVIS EN 2016 POUR LE SAGE MARNE CONFLUENCE

Objet et nature des marchés	Montant du marché	Durée marché	Titulaire	Montant réalisé en 2016	Aide financière
Rédaction des produits du SAGE et évaluation environnementale (PAGD + Règlement)	226 650,00 € TTC	2015/2017	Groupement ADADE – PAILLAT	57 980,40 €	AESN 50 % Région 30 %
Colloque GEMAPI	59 928,00 € TTC	2016	YUZU/SEPIA CONSEILS	58 698,00 €	AESN 40% CRIF 0% MGP 50%
Élaboration du plan paysage Marne Confluence	156 009,00 € TTC	2016/2017	Groupement COMPLEMENTERRE	51 641,19 €	AESN 80 % (base 50 000€) Région 30 %

